



2019



BILAN D'ACTIVITÉ 2019

—

L'ÉDITO

Le temps des élections municipales est toujours pour le CAUE une période particulière : l'affaire municipale se met en suspens, tout occupée qu'elle est de découvrir qui va désormais la diriger. Depuis 1979, date de création du CAUE des Cotes d'Armor, ce sont les septièmes élections municipales que nous vivons *. Et c'est, chaque fois, le moment pour l'équipe de préparer l'arrivée des nouveaux élus.

Les missions du CAUE sont organisées de telle façon que les missions de sensibilisation et de formation précèdent la mission de conseil aux collectivités. Il s'agit pour l'équipe de fabriquer avec les nouveaux élus, mais aussi les anciens, parce qu'ils ont progressé au fil de leur mandat passé, une culture commune qui permettra aux projets à venir d'être pleinement partagés par tous. Il s'agit de réfléchir ensemble aux méthodes et procédures que l'on va développer ou même inventer pour garantir la réussite du projet. Il s'agit enfin de connecter entre eux tout un réseau d'acteurs, public et privés, capable de construire le projet.

C'est ce travail que l'on renouvelle, au CAUE, inlassablement, mandats après mandat, au rythme des élections municipales depuis 40 ans. Pourtant cette année, un nouvel élément est venu perturber cette machine parfaitement rodée : aux élections s'est superposée une crise sanitaire sans précédent qui, de plus, fait écho au trouble créé par l'inquiétant réchauffement de la planète.

Ces questions se sont naturellement installées dans le débat public et légitimement les élus s'en emparent. Désormais, lorsqu'avec eux, on parle de cadre de vie, l'environnement et la santé sont bien souvent au cœur de leurs préoccupations. Le monde change, peut être même qu'il progresse, et avec lui le CAUE évolue, avec sans cesse l'exigence d'être à jour pour alimenter la collectivité dans ses projets les plus innovants.

* élections municipales en 1983.1989.1995.2001.2008.2014 et 2020

SOMMAIRE

-

P.11 À PROPOS DU CAUE 22

- + Missions du CAUE 22
- + Centre de documentation et communication

P.17 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

- + À Robien, le quartier se réinvente avec ses habitants (Saint-Brieuc)
- + Rue des Trois Frères Le Goff (Saint-Brieuc)
- + Aménagements urbains et projets architecturaux (Quintin, Pléneuf Val André)
- + Espaces publics, polyvalence des usages et mixité des publics
- + Remembrement d'un cœur d'îlot (Morieux)
- + Agir pour un paysage de qualité (Grand Site Cap d'Erquy, Cap Fréhel)

P.43 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

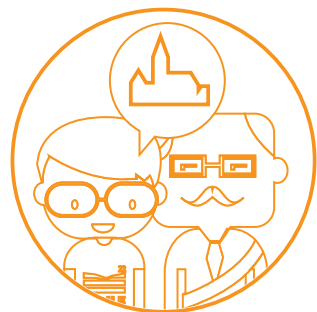
- + Formation en éco-construction et patrimoine
- + Les cabanons du Valais
- + La cour de récré des Colibris
- + Faites du climat !
- + Trans-rural Lab
- + « Ecoute voir ... J'habite ici »
- + Archi à l'Ouest- Le magazine de l'architecture

P.67 VIE INTERNE DU CAUE

- + L'équipe
- + Les administrateurs et l'assemblée générale
- + Les stagiaires
- + Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE 22

—



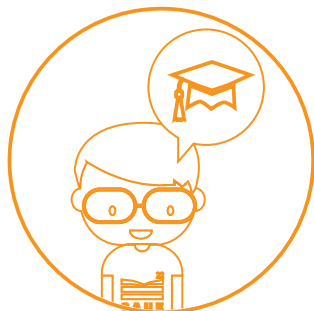
**CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS**



**CONSEILLER
LES PARTICULIERS**



**SENSIBILISER,
INFORMER**



**FORMER
TOUS LES PUBLICS**

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 13 personnes dont 8 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 5 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité.

Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 10 euros - associations : 25 euros - organismes : 90 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1^{er} janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2019 : 307 communes adhérentes - 7 structures intercommunales (sur 8) - 69 particuliers (dont 58 architectes) - 2 organismes - 8 associations.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire. Le CAUE est abonné par ailleurs à une vingtaine de revues : Architecture d'Aujourd'hui, AMC, Le moniteur, D'A, Urbanisme, Carnets du paysage, etc.

La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : <http://www.caue-docouest.com>, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (79) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50) et du Calvados (14). Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le site internet a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook qui permet d'annoncer les prochains événements et expositions. Vous pouvez nous rejoindre sur la page « CAUE des Côtes d'Armor ». Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Côtes d'Armor Magazine, Le Télégramme, Ouest-France).

→ liens utiles

internet : www.caue22.fr

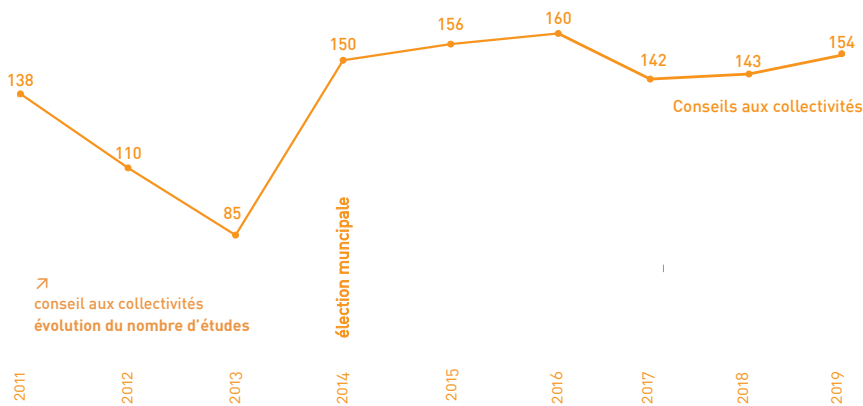
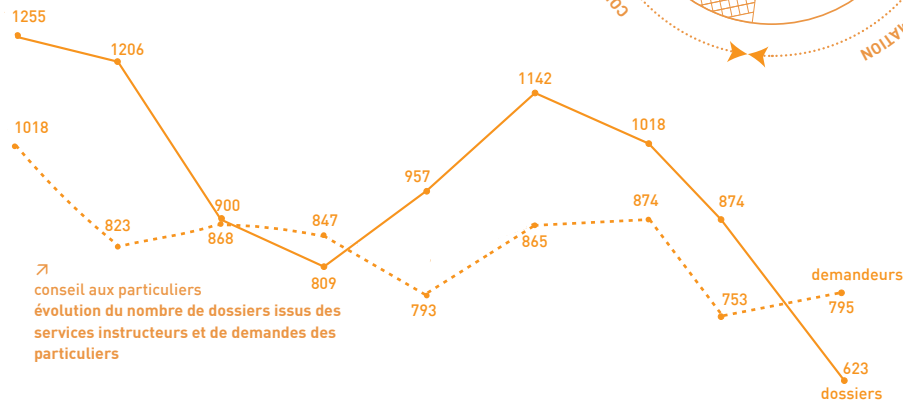
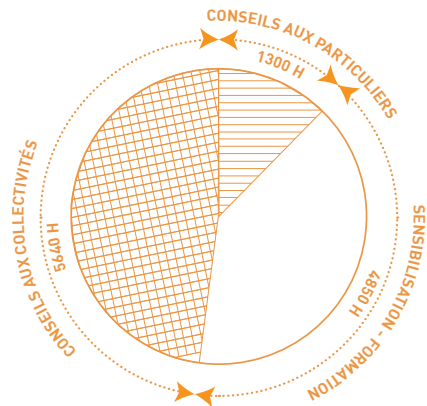
centre documentaire : <http://www.caue-docouest.com>

page facebook : [Cae des Côtes d'Armor](#)

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS, QUELQUES EXEMPLES

—

→ répartition du temps de l'équipe
3 architectes - 2 paysagistes - 1 urbaniste - 1 documentaliste



CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.

DINAN AGGLOMÉRATION

BRUSVILLY-Etude urbaine-**BRUSVILLY**-Conseil sur la rénovation d'un lotissement-**CAULNES**-Suivi EPF-**CRÉHEN**-Aménagement du parc de la Maison Mère de la Divine Providence-**DINAN**-Avis sur l'audit concernant des logements vacants-**EVRAIN**-Sensibilisation des élus sur la question des espaces publics-**EVRAIN**-Réaménagement de la cour d'école-**EVRAIN**-Suivi et conseil pour la création d'un écoquartier-**LAN-DÉBIA**-Redynamisation de l'école primaire-**LANVALLAY**-Aménagement de la cour d'école élémentaire-**LANVALLAY**-Réaménagement d'un lotissement-**LANVALLAY**-Mobilier sur l'espace public-**LANVALLAY**-Aménagement d'une rue-**LANVALLAY**-Participation au jury pour la maison de l'enfance-**LE HINGLÉ**-Etude urbaine appel à projet-**LÉHON**-Mobilier scolaire (Kachbane et bancs de l'amitié)-**LE QUIOU**-Accompagnement dans le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école des Faluns-**PLEUDIHEN-SUR-RANCE**-Avis sur la préemption d'un ancien commerce-**PLOUASNE**-Appel à projet «Cœur de bourg»-**PLOUASNE**-Rénovation d'une auberge et de logements-**SAINT-HELEN**-Projet de construction d'une «cabane à lire» dans la cour d'école-**SAINT-JUVAT**-Aire de jeux des Grandes Eves (jeux en bois)-**SAINT-MÉLOIR-DES-BOIS**-Faisabilité sur la réhabilitation d'un four à pain pour la commune-**TADEN**-Réaménagement du bourg-**TRÉLIVAN**-Aménagement d'un espace public (chemin piétonnier le long du ruisseau)-**YVIGNAC LA TOUR**-Etude urbaine concernant le centre-bourg.

DINAN AGGLOMÉRATION-Construction d'un espace de lecture itinérant.

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

GOUAREC-Projet touristique accompagnant le Vélorail Kreiz Breizh-**GRÂCES**-Rencontre des partenaires publics et rédaction d'une note de synthèse et d'enjeux sur le réaménagement du bourg et la programmation prospective des équipements-**GRÂCES**-Travaux et restauration de la Chapelle Saint Jean de Kergrist-**GUINGAMP**-Pistes d'aménagement de trois espaces publics situés dans le cimetière de la Trinité,

le long du Trieux et au carrefour de la rue de la Pompe et de la rue Joffre-**GUINGAMP**-Aménagement de la place de la République-**GUINGAMP**-Place de Verdun-**GUINGAMP**-Parking Rumen-**GUINGAMP**-Rue Saint-Sébastien-**GUINGAMP**-Réorganisation / modernisation de l'espace accueil-banque de prêt de la médiathèque municipale et réflexion autour de l'espace de l'office de tourisme-**GUINGAMP**-Aménagement rue Faven-**GUINGAMP**-Aménagement suite à la démolition rue Maréchal Joffre-**GUINGAMP**-Extension de 80 à 100 m² pour l'atelier vélo, une salle de musculation et une salle d'activité pour la résidence des jeunes-**LANLOUP**-Redynamisation du bourg-**PAIMPOL**-Digue De Kerdreiz-**PAIMPOL**-(À la demande du lycée Kerraoul) Animation autour de l'architecture moderne (Louis Arretche)-**PAIMPOL**-Animation du forum citoyen du quartier de Kernea-**PLOUBAZLANEC**-Lotissement Nexity)-**PLOUÉ-ZEC**-Accompagnement et rédaction d'un programme d'étude pour la reconversion de l'ancien camping en écoquartier-**PLUSQUELLEC**-Aménagement du bourg et des trois entrées de bourg-**QUEMPEL-GUEZENNEC**-Avis sur le diagnostic et schémas d'intention de l'aménagement du port de Goas-Vilinic-**QUEMPEL-GUEZENNEC**-Rénovation d'un café en logement-**RUNAN**-Aménagement du bourg-**SAINT-AGATHON**-Extension d'urbanisation «Côteaux du Goëlo».

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

KERGRIST-MOËLOU-Aménagement Rue Traversière-**LANRIVAIN**-Revégétalisation de la cour d'école-**LANRIVAIN**-Mobilier-**LANRIVAIN**-Plantation dans le bourg-**LANRIVAIN**-Aménagement du cimetière en zéro-phyto-**LANRIVAIN**-Suivi et accompagnement de l'atelier de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette, installation de l'exposition des travaux des étudiants-**MELLIONNEC**-Projet de réhabilitation de deux maisons dans le bourg transformées en logements et espace de co-working-**MELLIONNEC**-Demande d'avis sur un abribus-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Problème de vitesse sur le parking place de la Poste-**ROSTRENNEN**-Atelier de concertation - redynamisation du centre-ville.

LAMBALLE TERRE ET MER

BRÉHAND-Réflexions sur les services, logements et équipements du centre-bourg
JUGON-LES-LACS-Réhabilitation de la mairie-**JUGON-LES-LACS**-Accompagnement et suivi d'étude pour l'élaboration d'un plan guide des espaces publics-
LANRELAS-Mobilier extérieur-**LAMBALLE**-Intégration de poubelles de tri sélectif aux abords des accès des plages de Morieux et Plangenoual-**LAMBALLE**-Parc du centre-ville-**LAMBALLE**-OAP PLU Lamballe-Armor-**LAMBALLE**-Avis et conseils sur l'ouverture de plusieurs zones 2AU-**MORIEUX**-Préemption d'une habitation avec intervention sur l'espace public-**PLÉNÉE-JUGON**-Projet parc éolien-**PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ**-Jury de concours-**PLÉNEUF-VAL ANDRÉ**-Commission technique pour le concours de la Villa Charner et du Parc de l'Amirauté-**QUESSOY**-Aménagement de l'îlot de l'école - renouvellement de bourg - cahier des charges-**QUESSOY**-Synthèse et mise en cohérence des opérations d'aménagement d'un îlot de centralité-**QUESSOY**-Réflexions sur la transformation d'une maison en équipement public-**TRÉDANIEL**-Aménagement du lotissement du stade-**TRÉDANIEL**-Mobilier-**TRÉDANIEL**-Plantations-**TRÉDANIEL**-Plantations-**TRÉDANIEL**-Réhabilitation du presbytère-**TRÉMEUR**-Expertise d'une maison suite à la vente du bien.

LAMBALLE TERRE ET MER-Plateforme de rénovation de l'habitat.

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LA ROCHE-DERRIEN-Aménagement du centre-bourg et du quartier Crec'h Her - Conditions du développement de la fonction commerciale - Comité de pilotage-
LANNION-Aménagement des abords de l'ancien presbytère converti en logement-
LOGUIVY-PLOUGRAS-Aménagement paysager - Jardin du Trésor-**PLESTIN-LES-GRÈVES**-Participation à un comité de pilotage étude d'aménagement du bourg - AMI Régional-**PLOUARET**-(À la demande des CPRB) Analyse de deux dossiers de demande de subvention pour des travaux de restauration patrimoine-**PLOUNÉ-RIN**-Visite de cimetières paysagers dans le grand Ouest (Nantes, Niort, Le Bono,

Les Sorinières)-**PLUFUR**-Aménagement du parking de la chapelle-**TRÉBEURDEN**-Jardin de la mairie.

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ-Etat des lieux des patrimoines bâti, naturel, paysager, urbain, archéologique, culturel et patrimoines immatériels (Label Pays d'Art et d'Histoire).

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

COHINIAC-Demande d'avis sur projet d'aménagement de différents espaces dans le bourg-**LE FAOUËT**-Demande de chiffrage concernant la salle communale (extension bois)-**TRÉMÉVEN**-Appel à candidature et accompagnement dans la procédure de la salle associative et citoyenne.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

COËTLOGON-Aménagement du bourg (entre l'étang et la partie basse du bourg)-
GUERLÉDAN-Aménagement du site de l'Anse de Landroanec, sanitaires, locaux sportifs et café-**LAURENAN**-Rénovation de l'épicerie - bar - atelier-**LAURENAN**-Participation aux groupes de travail étudiants/architectes sur le dynamisme de la commune-**LE MENÉ-PLESSALA**-Jury de concours concernant l'extension de l'EHPAD-**LOUDÉAC**-PLUi-**PLÉMET**-Etude d'opportunité et de préprogramme pour la réhabilitation ou la reconstruction du groupe scolaire-**SAINT-CARADEC**-Rénovation d'un café en logement.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

BINIC-ETABLES-Aménagement d'un jardin (bancs, tables, chaises, jardinières...)-
BINIC-ETABLES-Problème d'humidité sur la Chapelle Notre Dame d'Espérance à Etables-
HILLION-Conseils sur l'acquisition d'une maison dans le bourg-
HILLION-PLU-modification simplifiée n°1-**LANGUEUX**-Animation d'une réunion de concertation-
LANGUEUX-Aménagement du lotissement du Levant et plantations-
PLÉDRAN-Accompagnement sur l'aménagement de la rue des écoles-
PLÉDRAN-Mobilier urbain-
PLÉDRAN-Aménagement du jardin de l'EHPAD et construction de mobilier-
PLÉDRAN-Accompagnement sur l'aménagement d'une rue d'un lotissement-
PLÉDRAN-Aménagement du parking à l'entrée du Bois-
PLÉDRAN-Conseil de plantations d'arbres sur plusieurs rues-
PLÉDRAN-Planification foncière à l'horizon 2030-
PLÉDRAN-Réfection ou création d'une salle de sports-
PLÉDRAN-Aménagement du cimetière-
PLÉUC-L'HERMITAGE-Projet de préau-
PLOURHAN-Accompagnement pour candidature à l'AMI revitalisation des centres-bourgs-
QUINTIN-Jury concernant l'aménagement du site de l'ancien hôpital et de ses abords-
SAINT-BRIEUC-Suivi de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain de l'hypercentre de Saint-Brieuc-
SAINT-BRIEUC-Atelier de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne sur la rue des 3 Frères Le Goff (en partenariat avec la DDTM)-
SAINT-BRIEUC-ANRU quartier Balzac-
SAINT-BRIEUC-(à la demande du Conseil départemental) Cafétéria de l'IUT-
SAINT-BRIEUC-Avis et remarques sur le périmètre opérationnel de l'ORT Cœur de Ville. Participation aux réunions de concertation-
SAINT-BRIEUC-Participation aux réunions d'information NPNRU et visite de l'opération Archipel sur le réemploi avec les services de la ville et de l'agglomération concernés-
SAINT-BRIEUC-Participation au comité de pilotage pour le réaménagement de l'ancienne voie ferrée en voie douce-
SAINT-BRIEUC-(A la demande du SGPU) Suivi, conseil et accompagnement pour la création du Grand Mazier et son intégration dans la politique d'aménagement global des collectivités concernées-
SAINT-BRIEUC-(A la demande du SGPU) Conditions d'intégration d'une nouvelle filière d'ingénierie dans les locaux de l'IUT-
SAINT-BRIEUC-(A la demande du SGPU) Suivi du PFE ENSAB pour un projet de future BU sur le site Mazier-
SAINT-BRIEUC-Locaux de l'Amicale Laique-
SAINT-BRIEUC-Accompagnement de l'association Sillage pour la consolidation du programme et de la faisabilité du projet de réhabilitation de la résidence

Le Marronnier dans le cadre du protocole PUCA REHA 3 - objectif de réhabilitation pour atteindre le label passif-
SAINT-BRIEUC-Ravalement des façades-
SAINT-BRIEUC-Comité de pilotage - Grèves des courses-
SAINT-BRIEUC-Fabrication de mobilier pour la bibliothèque Albert Camus-
SAINT-BRIEUC-Ilot CAR-
SAINT-BRIEUC-Accompagnement d'un protocole de régularisation des cabanons de la plage du Valais-
SAINT-BRIEUC-Jury de concours concernant l'extension de l'école de la Croix rouge-
SAINT-BRIEUC-Opération «Jardins de trottoirs» - Partenariat avec le Comité d'Animation de Robien-
SAINT-BRIEUC-Accompagnement du CAR et de la commune sur le Tertre Marie Dondaine-
SAINT-JULIEN-Réhabilitation de deux anciens commerces en centre-bourg-
TRÉGUEUX-Conseil sur l'aménagement de la place de la Grande porte-
TRÉMUSON-Aménagement paysager d'un bassin de rétention-
TRÉVENEUC-Suivi et accompagnement de l'atelier ENSAB-
TRÉVENEUC-Atelier de concertation.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION-Plateforme de rénovation de l'habitat-
 Participation aux comités de pilotage pour l'élaboration du Plan de paysage-
 Participation au Comité d'Orientation Stratégique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

PLESSIX-BALISSON-Avis et conseils pour l'élaboration du Permis d'Aménager de l'écoquartier du Courtil.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

SAINT-CONNEC-Participation aux réunions pour l'aménagement du bourg.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DDTM-Atlas des paysages.

CAD 22-Accompagnement et faisabilité de Côtes d'Armor Destination pour la mise en place de services de nuitées (habitats insolites) et d'œuvres artistiques sur le GR 34 dans le cadre d'une convention avec Ailes Marines.

SYNDICAT DES CAPS-Animation d'ateliers de sensibilisation à l'urbanisme et au paysage dans le cadre de la labellisation au label «Grand Site de France»-Participation à la rédaction d'un guide de sensibilisation aux paysages naturels, urbains et à l'architecture pour le public et les services.

PRÉFECTURE-Commission de sécurité-Commission Départementale Nature Paysages Sites

SERVICES D'ETAT-Animation d'une journée instruction à Tréveneuc

ASSOCIATION COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE (CPRB)-Visite et comité technique pour candidature Cleyden Cap Sizun (29)-Visite et comité technique pour candidature Le Saint (56)-Visite et comité technique pour candidature Saint-Péran (35)-Aménagement et intégration du végétal dans le Finistère et le Morbihan.

FONCIER DE BRETAGNE-Participation au groupe de travail «transition écologique - prévention des risques» pour le PPI 2021-2025.



QUARTIER ROBIEN, SAINT-BRIEUC / 2019

À ROBIEN, LE QUARTIER SE RÉINVENTE AVEC SES HABITANTS

Situé au sud de la gare de Saint-Brieuc, le quartier de Robien, historiquement ouvrier, connaît un renouvellement important de sa population depuis ces dernières décennies. Quartier en devenir, il a été labellisé « écoquartier en construction » en 2017.

La Ville de Saint-Brieuc a fait appel au CAUE22 pour accompagner le Comité d'Animation de Robien (CAR) dans la mise en place de son écoquartier, notamment pour le projet du site du tertre Marie Dondaine. C'est ainsi qu'en 2018, une première étudiante de l'institut de Géoarchitecture de Brest, Lisa Sherpa, a travaillé sur les pratiques et usages des habitants du quartier et a établi un diagnostic sensible traduisant la perception que ces derniers avaient de leur quartier. Les résultats d'une enquête par questionnaire ont permis de révéler que le tertre Marie Dondaine était connu des habitants, mais n'était pourtant pas un lieu fréquenté.

En 2019, cet accompagnement du CAR et de la Ville de Saint-Brieuc s'est poursuivi avec l'accueil de Maëva Cru, stagiaire au CAUE, également étudiante à l'institut de Géoarchitecture.

À travers plusieurs actions festives et culturelles telles qu'un concert sur le tertre, la pratique de l'éco-pâturage, des aménagements éphémères par le land art ... le CAR et ses partenaires (les paysagistes du collectif Cocolithes, les Incroyables Comestibles, le CAUE) travaillent à la réappropriation du tertre par les habitants.

De ces événements, un tracé à travers le quartier se dessine, d'abord sur une carte puis par une traduction spatiale davantage pérenne. C'est alors que l'idée de créer du lien entre les espaces de nature par la question de la valorisation de la biodiversité du quartier prend forme : le fleurissement des trottoirs pour garantir la connexion des entités vertes du quartier. Ce projet permet à la fois de mobiliser les habitants et de spatialiser les enjeux afin de relier le tertre aux diverses entités du quartier.

Ces expérimentations sont racontées dans deux publications disponibles sur notre site internet.



SAINT-BRIEUC / 2019

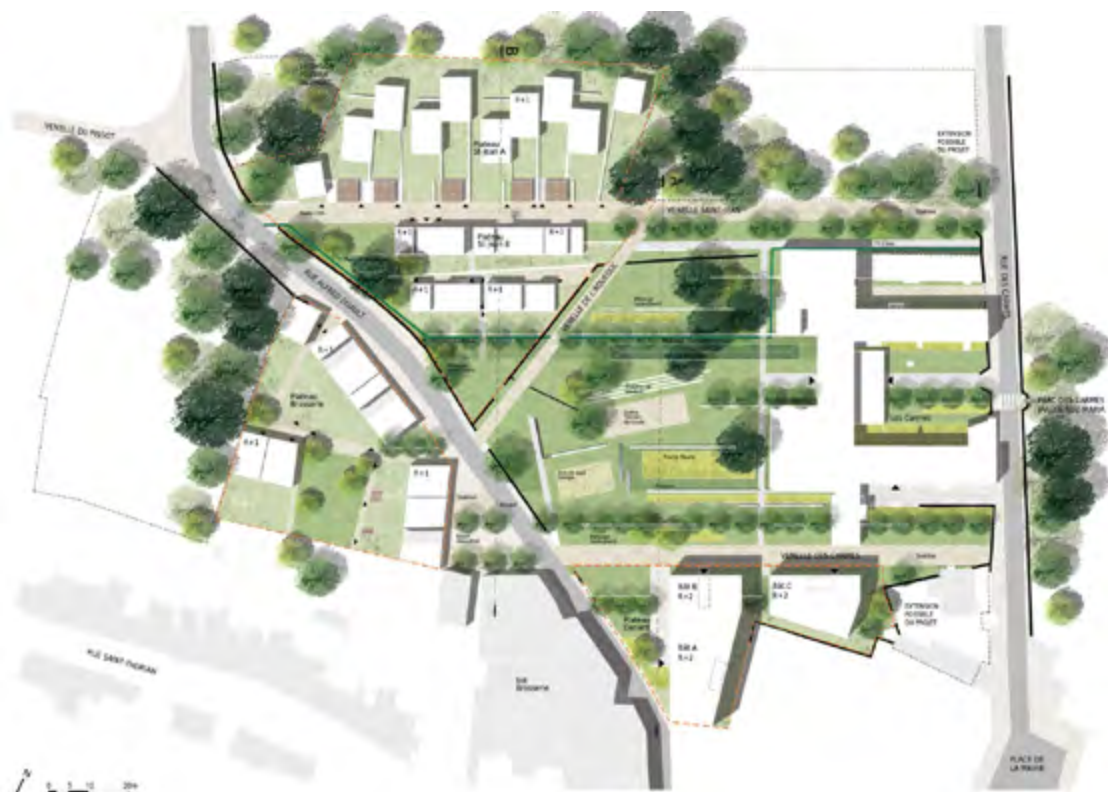
RUE DES 3 FRÈRES LE GOFF

Le CAUE accompagne la ville de Saint-Brieuc dans le cadre de son OPAH-RU* mise en œuvre sur le centre-ville. Endroit stratégique, la rue des Trois Frères Le Goff est l'entrée du centre-ville depuis la vallée du Gouët. De nombreuses problématiques concernant cette rue questionnent la collectivité : attractivité commerciale, habitat insalubre, circulation et stationnement... Rue rectiligne aux trottoirs étroits et ombragés, la rue des Trois Frères, bien que fréquentée, n'est pas un lieu de flânerie ou de promenade alors qu'elle débouche sur le Bois Boissel. L'idée a été de s'appuyer sur le parc Montbareil situé au-dessus de la rue et de conforter le sentier qui longe ce parc pour le raccorder à la rue des Trois Frères et de proposer des placettes qui viendraient ponctuer la rue.

Parallèlement à cet accompagnement, un atelier d'architecture de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) dirigé par Marion Faunières, architecte et professeure, a eu lieu en 2019 sur cette même rue.

L'accompagnement du CAUE et l'atelier de l'ENSAB ont contribué à alimenter la réflexion de la Ville sur le sujet et ont permis de clarifier et de rédiger les orientations stratégiques de l'OPAH-RU concernant la rue des 3 Frères Le Goff.

*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain de l'hypercentre de Saint-Brieuc



Iris Chervet Architectures - Quintin

QUINTIN ET PLÉNEUF VAL ANDRÉ / 2019

AMÉNAGEMENTS URBAINS ET PROJETS ARCHITECTURAUX

Le CAUE est régulièrement invité à participer à la sélection des candidats pour les concours d'aménagement urbains, architecturaux et paysagers.

L'année 2019 aura été marquée par la présence dans les projets d'aménagement du cabinet d'architecture et de paysage d'Iris Chervet sélectionné à l'unanimité des membres du jury dans deux opérations de renouvellement urbain et de requalification de patrimoine bâti et paysager.

Renouvellement urbain du quartier de l'ancien hôpital à Quintin

Suite à une étude prospective menée par le cabinet TLPA, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte et paysagiste Iris Chervet Architectures.

La municipalité de Quintin réfléchit à l'urbanisation d'une vaste parcelle de 3 hectares composée d'une friche hospitalière et de bâtiments patrimoniaux située dans l'hyper-centre de la ville à quelques mètres de la mairie. Les propositions faites par le cabinet Iris Chervet Architectures tirent parti de l'histoire du lieu, des liens tissés avec la ville et de la prise en compte de la topographie particulière du site. Ce projet a été retenu à l'unanimité par les membres du jury.

La Villa Charner à Pléneuf Val André

La municipalité est propriétaire de la Villa Charner, une ancienne maison bourgeoise du début du siècle laissée sans usage depuis des années. Cette villa, située au milieu d'un vaste parc boisé, au cœur de la station, constitue un site identitaire du patrimoine de la commune auquel les habitants sont très attachés.



Iris Chervet Architectures et SABA - Pléneuf Val André

La municipalité a souhaité s'engager dans un concours d'architecture pour requalifier la Villa Charner et son parc à partir d'un programme permettant d'aménager un office du tourisme, une salle multifonction, des bureaux et d'accueillir dans le parc une aire de jeux et de concerts.

La proposition des cabinets Iris Chervet (architecte dplg et paysagiste dplg) et SABA (architecte dplg), lauréats du concours, a convaincu l'ensemble du jury.

La grande originalité de ce projet a été, entre autres, le choix d'implantation d'un « pavillon Charner » à l'entrée du parc, et un travail fin sur le nivellement afin de reconnecter la Villa Charner au bord de mer tant visuellement que physiquement, préserver son identité architecturale et permettre d'enrichir l'usage de la place du maréchal Juin.



CÔTES D'ARMOR

ESPACES PUBLICS, POLYVALENCE DES USAGES ET MIXITÉ DES PUBLICS

L'espace public appartient à tous et doit pouvoir être fréquenté par tous les publics.

Néanmoins un regard attentif permet de constater que cela n'est pas le cas en France. Inconsciemment les politiques de la ville et les concepteurs ont privilégié l'homme à la femme, le jeune adolescent à l'adolescente, les aménagements monofonctionnels. Dès l'école primaire, les bandes blanches au sol privilégient principalement les jeux de ballon investis par les garçons, les filles sont amenées à regarder ou tout au moins à ne pas déranger.

Quelques statistiques parlent d'eux-mêmes, les équipements sportifs sont utilisés à 90 % par les hommes, les équipements de loisirs extérieurs (city-stade, skate parc) subventionnés par l'État, sont souvent accaparés par une seule partie de la jeunesse où les jeunes filles n'ont pas leur place. Des ouvrages traitent aujourd'hui de ce sujet, la prise de conscience, le changement de regards amènent à concevoir différemment et enrichissent la réflexion pour peu que l'on se pose la question.

Les travaux d'Edith Maruéjols et Yves Rimbaud, géographes, ont permis de décrypter le processus parfois insidieux qui amène à ce constat.

Des municipalités bretonnes comme Brest ou Rennes se sont emparées de ce problème, et la ville de Rennes vient de passer commande de deux écoles non genrées pour 2023.

Le CAUE propose aux municipalités intéressées par ce sujet un montage d'introduction et des premières pistes de réflexion.



MORIEUX / 2018-2019

REMEMBREMENT D'UN CŒUR D'ÎLOT

La commune de Morieux a sollicité le CAUE pour une étude de développement de l'habitat locatif sur un ensemble de parcelles suite à la réception d'une DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) en mairie.

Le bien étant la dernière parcelle privée dans un environnement public, la mairie a souhaité avoir un regard d'ensemble sur l'aménagement que cette acquisition permet.

Visite, rencontre et réflexion ont été menées avec les élus, et différents partenaires : les services urbanisme et foncier de Lamballe Armor, l'Établissement Public Foncier, Côtes d'Armor Habitat.

Le CAUE a, lors de son étude, abordé différentes thématiques :

- quel public accueillir pour quel type de logements,
- densification de la parcelle,
- répartition des espaces extérieurs privés et/ou partagés,
- stationnement à la parcelle ou à proximité.
- cheminements piétons.

À l'origine, 4 propriétés présentant de belles demeures en front de rue et des jardins à l'arrière mal répartis.

Le CAUE a proposé de conserver les maisons existantes en grand logement familial, de leur allouer un jardinet à l'arrière. Cet espace privatif donne sur un jardin partagé distribuant de nouveaux logements pour l'accueil de personnes seules ou en couple, de type T.3. Ces derniers bénéficient également d'une terrasse extérieure privative. Le stationnement est géré en dehors de l'emprise des logements. Le cheminement piéton a également guidé la réflexion : ruelle et jardin commun traversant dessinent les aménagements extérieurs. Suivant les scénarios, ce « remembrement cœur d'îlot » ouvre sur un potentiel de 8 à 10 logements.

Ce projet a permis de densifier la parcelle, de proposer une mixité de logements et de public, tout en conservant la qualité des espaces non bâtis existants (en évitant l'écueil du tout parking), en aménageant un espace partagé et en allouant à chaque logement un espace extérieur privatif.

AGIR POUR UN PAYSAGE DE QUALITÉ SUR LE GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL

Guide pratique et conseils pour les habitants, les élus et les porteurs de projets d'aménagement des communes d'Erquy, Fréhel, Plévenon et Plurien.



GRAND SITE CAP D'ERQUY CAP FRÉHEL

AGIR POUR UN PAYSAGE DE QUALITÉ SUR LE GRAND SITE CAP D'ERQUY, CAP FRÉHEL

Depuis plusieurs années déjà, les partenaires du Grand Site travaillent ensemble pour définir les particularités du patrimoine bâti et paysager des caps, les évolutions et les enjeux.

En 2019, le syndicat des caps a travaillé à l'édition d'un guide pratique pour apporter de la cohérence et du sens aux initiatives individuelles et aux projets communaux dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de la protection du paysage. Ce guide est constitué de 11 fiches thématiques pour apporter un éclairage pratiques aux résidents, élus et divers porteurs de projets d'aménagement pour que chacun contribue à son échelle à un paysage de qualité dans le respect de l'identité et de l'esprit de ces lieux.

À la demande du syndicat, le CAUE s'est investi dans la rédaction des fiches 4 à 7 sur la mise en valeur des structures urbaines et a participé à l'animation de deux ateliers de sensibilisation auprès des élus du territoire sur ces thèmes au cours de l'année.

Ce guide est désormais disponible au Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, dans les mairies et services urbanisme des intercommunalités et en version numérique sur le site du caue (caue22.fr).

**SENSIBILISER ET
FORMER TOUS
LES PUBLICS**

—



EXPOSITION

FACILHA

BIEN VIEILLIR DANS SON LOGEMENT

-

Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.

L'exposition, imaginée par le CAUE des Côtes d'Armor, fait découvrir le parcours positif d'hommes et de femmes, seniors et pré-seniors qui témoignent des circonstances et des décisions qu'ils ont pris au cours de leur vie pour améliorer la qualité de leur habitat. Leurs témoignages permettent de présenter un panel de dispositifs qu'ils ont pu solliciter pour aboutir à leurs projets.

L'exposition est itinérante et a vocation à circuler sur l'ensemble du territoire départemental. Installée à Saint-Brieuc par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour sa première itinérance, Guingamp Paimpol Agglomération a accueilli Facilha du 28 septembre au 16 octobre 2020 place du Champ au Roy à Guingamp. Ces itinérances sont à chaque fois accompagnées de trois semaines d'animations et d'ateliers.



FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION EN ÉCO-CONSTRUCTION ET PATRIMOINE

Depuis presque 10 ans, la société coopérative d'intérêt collectif ECLIS vise à impulser, animer et coordonner une filière locale en éco-habitat au sein du Pays de Dinan. Pour ce faire, ECLIS s'est associée à STEREDENN, association locale dont une des missions principales est de proposer une offre de formation pour les jeunes adultes. Ce rapprochement entre les deux structures a permis la mise en œuvre de deux formations qualifiantes peu nombreuses en France : « Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine (O.P.R.P.) » et « Ouvrier.ère Professionnel.le en Eco Construction (O.P.E.C.) ».

Le CAUE accompagne ECLIS et STEREDENN depuis 2017 en participant aux jurys de fin de formation O.P.R.P. et O.P.E.C. Il s'agit de juger de la qualité des ouvrages réalisés lors des épreuves pratiques (murs en briques de terre crue, ossature bois avec une isolation paille...) et de juger de la volonté du stagiaire et de son investissement à travers son dossier de rapport de stage réalisé pendant la formation.

Souhaitant renforcer ce partenariat, ECLIS/STEREDENN ont proposé au CAUE de s'impliquer davantage dans la formation en assurant une intervention pédagogique à travers deux cours : l'un portant sur les acteurs du patrimoine, l'autre sur le repérage des patrimoines.



EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE DANIEL PENNAC À SAINT-BRIEUC, QUARTIER DE CESSON

LES CABANONS DU VALAIS

Quand la ville de Saint-Brieuc a sollicité l'aide du CAUE pour avoir son regard sur les cabanons de la plage du Valais, toute l'équipe s'est instantanément mobilisée.

Des films témoignaient déjà de la dimension sociale de ce quartier. Nous nous sommes donc concentrés sur l'organisation du site, ce qui est donné à voir depuis les espaces communs, sentier littoral ou voies privées ouvertes à la circulation.

Nous avons procédé à un travail d'inventaire pour tenter de comprendre comment les cabanons d'origine ont été transformés et adaptés en exprimant à chaque fois l'inventivité de leurs habitants.

Alors que dans notre pratique professionnelle, nous interrogeons volontiers les limites de la planification urbaine et réglementaire et sa capacité à produire de la banalité, voilà un site où règnent le foisonnement et l'art de la bricole, un site qui s'autogère depuis plus d'un siècle et que l'on retrouve aujourd'hui dans les médias de promotion touristique vantant le pittoresque des plages de la baie. Ici s'entremêlent espaces bâtis et naturels, cultivés ou non, grands paysages et paysages du quotidien, automobilistes et randonneurs, touristes et résidents, saisonniers ou permanents...

Cette exposition présentée à la bibliothèque Daniel Pennac à Saint-Brieuc du 1er mars au 3 avril 2019 a été l'occasion d'aborder ce qui inscrit le site du Valais dans le patrimoine commun de tous les briochins.



SENSIBILISATION SCOLAIRE / LANVALLAY

LA COUR DE RÉCRÉ DES COLIBRIS

L'équipe pédagogique de l'école des Colibris et les élus de Lanvallay font appel au CAUE en 2018 au sujet de la cour de récréation de l'école primaire. Cette cour très pentue est la cause de plusieurs accidents qui contraignent l'équipe pédagogique à restreindre l'accès des élèves en plusieurs endroits.

Le CAUE propose de réaliser un parterre végétal perpendiculaire à la pente pour « casser » le dénivelé et éviter que les enfants trébuchent. L'enrobé est découpé et décaissé sur 20 centimètres pour ensuite être rempli de BRF (Bois Raméal Fragmenté). Des plantations de fruitiers y ont été réalisées par les élèves de CE1, l'équipe pédagogique, les techniciens des espaces verts et des élus. Des kiwis, framboisiers, groseilliers et cassissiers ont pris place dans les parterres créant un véritable verger au sein de la cour.

Le réaménagement de la cour s'est poursuivi par la création et construction de mobilier en bois. Réalisés par plusieurs classes de l'école, des bancs, des chaises, des tables et une grande chaise cabane prennent aujourd'hui place dans la cour permettant d'en diversifier les usages par les enfants.



SENSIBILISATION SCOLAIRE/TRÉBÉDAN, PLÉLAN-LE-PETIT, DINAN, BROONS, CAULNES, EVRAN, SAINT-JUVAT, LE QUIOU

FAITES DU CLIMAT !

Du 3 au 7 juin 2019, une semaine d'événements organisés autour du climat lancée par l'école de Trébédan a réuni plusieurs établissements scolaires de l'agglomération de Dinan. Des actions y ont été menées, de la maternelle au lycée ainsi qu'un cycle de conférences-débats ouvert à tous sur l'agriculture, la jeunesse, les énergies renouvelables ou encore les enjeux climatiques. Une fête du climat a même eu lieu le mercredi 5 juin.

Le CAUE des Côtes d'Armor s'est associé à cet événement en participant notamment au débat «Architecture et développement durable : construire pour demain», à la fête du climat et à la construction tout au long de cette semaine de plusieurs Giraf' on tri (cf photo ci-contre) sur plusieurs établissements scolaires partenaires.



ATELIER D'ARCHITECTURE

TRANS-RURAL LAB

PROJETER DE NOUVEAUX USAGES POUR DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN DÉSHÉRENCE

La plate-forme d'enseignement Trans-Rural Lab créée en 2015 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine est la poursuite d'une expérience pédagogique expérimentale « Hyper-situations Agroalimentaire » mise en place initialement par Mathieu Le Barzic, Eric Hardy et Catherine Rannou à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne en 2012.

En 2014, la mairie de Caulnes met à disposition de Trans-Rural Lab une exploitation agricole en cessation d'activité - la Ville Gate - dans l'idée de réhabiliter le site de façon expérimentale.

Depuis octobre 2015, des étudiants de plusieurs écoles d'architecture y ont séjourné, accueillis et reçus par la municipalité et les habitants et accompagnés par le CAUE. En 2019, un nouveau groupe d'étudiants en architecture de l'ENSA Paris Val de Seine séjourne à la Ville Gate. Cette année, l'atelier a porté sur trois communes : Caulnes, Plessala et Laurenan.

La venue des étudiants à la Ville Gate est toujours l'occasion de mener des chantiers participatifs. En 2019, un atelier autour de la terre crue mené par Samuel Dugelay a été proposé aux étudiants.



SENSIBILISATION SCOLAIRE / ECOLE LA BRÈCHE AUX CORNES, QUARTIER DU PLATEAU À SAINT-BRIEUC

« ÉCOUTE VOIR ... J'HABITE ICI »

ATELIER DE SENSIBILISATION AU PATRIMOINE

À l'automne 2019, l'association des Petits Débrouillards a sollicité l'accompagnement du CAUE et des archives municipales de Saint-Brieuc pour concevoir et animer, en concertation et en collaboration avec le service éducatif périscolaire de la ville, un projet de sensibilisation à l'architecture et l'urbanisme à l'attention des élèves de CM2 de l'école élémentaire de la Brèche aux cornes située dans le quartier du Plateau. L'objectif était d'éveiller leur curiosité sur l'histoire urbaine singulière de ce quartier abritant à la fois une cité-jardin des années 30, un campus, et des ensembles d'habitations des années 60, et d'en comprendre les évolutions historiques, sociales et architecturales en s'appuyant sur une démarche de recherche et d'expérimentation.

Les élèves ont été accueillis aux archives municipales où ils ont eu accès à de nombreux documents mis à leur disposition pour nourrir la phase de découverte de l'architecture et de l'urbanisme. À l'aide de deux livrets-jeu que nous avons créés spécifiquement pour le projet, les élèves ont pu mener une enquête ludique au cours de deux balades urbaines qui leur ont permis de découvrir l'histoire de la ville, l'évolution du logement et des formes urbaines, de l'époque moyenâgeuse, à l'époque plus contemporaine du quartier du Plateau. Ces balades urbaines ont été ponctuées de visites et d'ateliers de découvertes et de manipulation des procédés constructifs et des matériaux utilisés au fil du temps (triangulation, vases communicants, multiplication des forces, fabrication du béton...). Les photographies prises par les élèves pendant les visites, la création d'un quizz et des enregistrements sonores ont servi de base à la restitution des informations collectées.

À travers cette expérience à la fois sensible et technique, ils ont pu porter un regard plus aiguisé sur leur environnement quotidien, appréhender les dynamiques à l'œuvre dans la fabrication de la ville par le croisement de l'histoire, de l'architecture, de l'urbanisme, des sciences et des techniques et interroger ainsi la notion de patrimoine.

Ce projet a reçu le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Bretagne et de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) Bretagne dans le cadre de l'appel à projets « C'est mon Patrimoine ».



VIDÉOS

ARCHI À L'OUEST

LE MAGAZINE DE L'ARCHITECTURE

-

Les trois CAUE bretons (22, 29, 56) s'associent pour la production d'une émission mensuelle « Archi à l'ouest », diffusée sur Tebesud et Tébéo et disponible en streaming sur les sites internet des CAUE bretons. Le CAUE des Côtes d'Armor est cette année à l'initiative des émissions suivantes :

- Rénovation de maisons. Cette émission présente : - la rénovation et extension d'une maison pavillonnaire à Plérin par l'architecte Guillaume Agouf ; - la rénovation d'une longère avec de la paille à Saint-Glen.
- Construction de mobilier dans les écoles de Trébédan et de Saint-Juvat.
- Facilha : bien vieillir dans son logement.

Ces vidéos sont toutes consultables sur le site de l'émission Archi à l'Ouest et sur le site du CAUE (www.caue22.fr → onglet vidéos).

SENSIBILISATION SCOLAIRE

ECLIS-Jury OPRP Ouvrier-ère Professionnel-le en Restaurant du Patrimoine
-ECLIS-Jury OPEC Ouvrier-ère Professionnel-le en Ecoconstruction-**GRETA SAINT-BRIEUC**-Intervention dans les cours «acteurs du projet» et «acteurs du chantier»-
LYCÉE SAINT-ILAN-Jury d'examen des BTS-**ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS DE DINAN AGGLO**-Organisation et participation à la semaine du Climat-**DDEC**-Participation au groupe de réflexion piloté par la DDEC sur l'aménagement du temps et de l'espace scolaire-**DDEC**-Atelier relatif aux enjeux de l'aménagement du territoire (port du Légué) à destination des chefs d'établissement-**DAAC**-Rencontres et rendez-vous avec les référents académiques – (Référént développement durable 2d degré, référente architecture et patrimoine de la DAC, Adjoint et référent développement durable de la DAC)-**ENSA PARIS LA VILLETTE**-Exposition de l'atelier d'architecture d'Anne Boyadjian à Lanrivain-**ENSA PARIS VAL DE SEINE**-Participation au jury de fin de semestre concernant les communes de Laurenan et de Caulnes-**ARCHIBOURG**-Classe de CM2 de l'école de Planguenoual; Classes de CM1-CM2 de l'école F.Rouxel de Pordic; Classes de 6e du collège C.Claudé de Saint-Quay Portrieux; Classe de 4e du Centre Jacques Cartier à Saint-Brieuc; Classes de 6e du collège J.Lequier de Plérin-**ÉCOLE BRÈCHE AUX CORNES À SAINT-BRIEUC**-Création et animation d'un projet pédagogique de découverte de la culture urbaine, patrimoniale et scientifique pour les élèves de CM2 de l'école de la Brèche aux Cornes dans le cadre de l'appel à projet « C'est mon Patrimoine » coordonné par le Ministère de la Culture et le CGET, Drac et Drjcs Bretagne 2019 et mené par l'association des Petits Débrouillard en partenariat avec la Ville de Saint-Brieuc-**ÉCOLE D'EVAN**-Aménagement de la cour d'école-**ÉCOLE DE LANRELAS**-Travail de sensibilisation autour des arbres de la cour-**ÉCOLE DE LANVALLAY**-Aménagement de la cour-**COLLÈGE PENKER DE PLESTIN LES GRÈVES**-Rencontre partenariale dans le cadre du projet E3d du collège.

AUTRES INTERVENTIONS

FACILHA-Participation à la définition et à la création de contenu d'exposition et du programme d'animation de FACILHA-**ABIBOIS**-Sélection des projets bretons présentés au Prix National de la Construction Bois 2019-**CAUE 29**-Participation au jury de l'appel à idées «Airbimby»-**DREAL**-Rencontre DREAL-DAC dans le cadre du lancement de l'appel à projets Ville et villages désirables-**DDTM22**-Travail préparatoire à la création de supports de formation pour les élus sur la base des travaux produits par les étudiants de l'ENSAB-**MAEB**-Animation d'une soirée au CAUE-**CITÉ DES MÉTIERS**-Participation à une table ronde autour de l'intelligence artificielle-**ALEC**-Visite maison passive aux Rosaires-**ALEC** -Animation «Isoler par l'extérieur. Quelles démarches ?»-**BIBLIOTHÈQUE PENNAC À SAINT-BRIEUC**-Organisation de l'exposition «Les cabanons du Valais»-**CAFÉ DE L'ARCHITECTURE**-Participation à l'organisation de 4 cafés de l'Architecture à Saint-Brieuc-**SAINT-BRIEUC**-Visite Maurepas - Balzac-**CPRB**-Participation aux CA et AG-**TIEZ BREIZ**-Circuit de découverte des maisons à orthostates le 2 février 2019 à Laniscat-**URCAUE**-Rencontre au Centre d'Art de Kerguéhenec.



VISITE MAISONS EN ORTHOSTATES

L'association Tiez Breiz a sollicité le CAUE et l'association Connaissance du patrimoine de Saint-Nicolas-du-Pélem pour organiser une visite autour du patrimoine des maisons en orthostates dans le secteur de Saint-Nicolas du Pélem en Centre Bretagne. Ce patrimoine local remarquable est composé de maisons et d'appentis construits à partir de dalles et plaques de schiste ardoisier placées à la verticale.



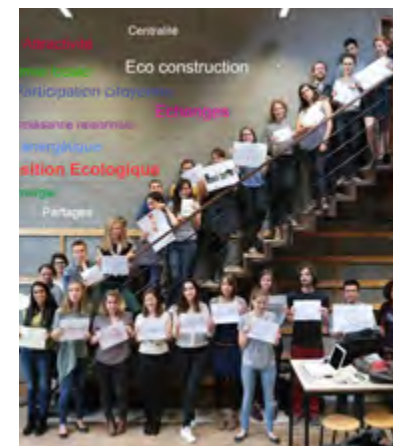
VISITES RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Deux architectes du CAUE ont participé à animer les visites organisées par l'ALEC de deux projets de rénovation : l'un sur une maison ancienne en pierre, et l'autre sur une maison des années 60 en parpaing. Ces visites ont permis au public présent d'appréhender deux façons de réaliser une rénovation énergétique différente adaptée au bâti initial.



SENSIBILISATION LES CAFÉS DE L'ARCHITECTURE

En partenariat avec la Passerelle, la Maison de l'architecture de Bretagne et le CAUE, un groupe d'architectes costarmoricaains organise les cafés dans le but de promouvoir l'architecture locale et contemporaine auprès du grand public. En 2019, les cafés de l'architecture ont traité des thèmes suivants : Les matériaux du patrimoine ; Petite enfance & espace jeux ; Habiter la pente ; Bien vieillir dans son logement.



SENSIBILISATION PARTENARIAT ENSAB-CAUE-DDTM 22

Depuis quelques années, le CAUE, en partenariat avec la DDTM 22, s'est engagé à accompagner les ateliers de plusieurs Ecoles nationales supérieures d'architecture. Le CAUE met ainsi en relation élus, enseignants et étudiants pour proposer des réponses aux problématiques de notre territoire. Cette année, ce sont les communes de Tréveneuc, Lanrivain et de Saint-Brieuc (rue des 3 frères Le Goff) qui ont bénéficié de ces ateliers.

LA VIE INTERNE DU CAUE 22

—

L'ÉQUIPE

Équipe administration

Christophe Gauffeny / directeur-architecte

Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)

Brigitte Calvez / secrétaire

Nathalie Sébille-Raffray / secrétaire

Équipe technique

Claude Chérel-Giraud / architecte

Léna Hinault / architecte

Benoît Moreira / architecte

Valérie Vidélo / architecte

Emilie Le Jallé / urbaniste

Isabelle Hervio / paysagiste

Didier Pidoux / paysagiste

Virginie Bullio-Merlin / chargée de l'opération Facilha

Documentation et communication

Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite

Virginie Bullio-Merlin / Nathalie Sébille-Raffray / Brigitte Calvez / Christophe Gauffeny / Sophie Riguel / Isabelle Hervio / Valérie Vidélo / Emilie Le Jallé / Didier Pidoux / Léna Hinault / Claude Chérel-Giraud / Benoît Moreira

ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

Stagiaires et Service Civique de janvier à décembre 2019

ASLAN Sarya / stage d'observation de 3^e
 BELNA Bastien / 3e année ENSAP Bordeaux
 CARRIOU Malo / stage d'observation de 3^e
 CASTILLO Margaux / Terminale au lycée Jean XXIII à Quintin
 CAUBLOT-DOUAY Gabriel / stage d'observation de 3^e
 CINAR Mathéo / stage d'observation de 3^e
 CRU Maéva / Géoarchitecture de Brest
 DENEUVILLE Mathieu / Terminale Bac pro étude du bâtiment au lycée Freyssinet
 ETESSÉ Thy Lan / stage d'observation de 3^e
 FOURCHON Valentine / 2e année BTS Aménagement paysager à St-Illan
 GROS Charlélie / stage d'observation de 3^e
 JUGAN Thomas / Licence 2 Aménagement à Rennes 2
 LABAT-L'HELIAS Brieg / stage d'observation de 3^e
 LE COQ Constance / stage d'observation de 3^e
 LEMAIRE Claudie / stage d'observation de 3^e
 LE MERCIER Audrey / Master ENSA Bretagne
 MUDIAYI Jordan / stage d'observation de 3^e
 NAOUR Adèle / Master ENSA Nantes
 PELLETIER Marin / stage d'observation de 3^e
 PERNET Shaina / stage d'observation de 3^e
 VAN DIJKHUIZEN Oscar / stage d'observation de 3^e
 VILLAUME-NESSLER Anna-Gabrielle / stage d'observation de 3^e

Locaux

Le CAUE met à disposition son rez-de-chaussée au public (étudiants, élus, formateurs, association ..) qui souhaiteraient se réunir, travailler, exposer... Cette année, les locaux ont accueilli régulièrement l'association Bruded. Le CAUE organise plusieurs fois par an des expositions qu'il est possible de venir consulter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois représentants de l'État

BESSIN Pierre / directeur Départemental des Territoires et de la Mer

LEFORT Denis / architecte des Bâtiments de France

KOSZYK Philippe / inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales

DESBOIS Michel / conseiller Départemental du canton de Plancoët

GORÉ-CHAPEL Isabelle / conseillère Départementale du canton de Broons

MORIN Yannick / conseiller Départemental du canton de Pléneuf-Val-André

MÉHEUST Véronique / conseillère Départementale du canton de Lanvallay

HAMÉON Monique / conseillère Départementale du canton de Plénée-Jugon

NICOLAS Isabelle / conseillère Départementale du canton de Tréguier

Quatre représentants des professions concernées

LENNON Marie / architecte du patrimoine

LE BARZIC Mathieu / Architecte ENSAI, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

DZIKOWSKI François / représentant de la Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers

ROBERT Benoît / architecte DPLG

Deux personnes qualifiées

BOUGUET Fabienne / juriste conseil à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

LASTERRE Charline / directrice de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

DESDOIGTS Jacky / adjoint à l'urbanisme à la mairie de Saint-Brieuc

BÉOUT Pierre / architecte ENSAIS

GRAMMARE Max / délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine

MADEC Jean-François / architecte DPLG

QUÉAU Hervé / professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

SAMICA Olivier / paysagiste

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association

PIDOUX Didier / paysagiste conseiller du CAUE

BILAN FINANCIER

DÉPENSES	964 139
achats	13 153
services extérieurs	65 933
autres services extérieurs	49 830
impôts / taxes / versements	73 458
charges de personnel	754 997
charges exceptionnelles	0
Matériel industriel	0
Matériel informatique	5 244
Ouvrages de bibliothèque	1524
Mobilier	0
RECETTES	1 069 642
taxe aménagement	920 000
cotisations-communes	54 825
autres cotisations	1 095
recettes en atténuation de charges	52 778
produits financiers	2 709
cession d'actif corporel	0
recettes exceptionnelles	37 670
opération FLTM	565

Direction de la publication : CAUE 22

Textes : CAUE 22

Illustration de couverture : CAUE 22

Maquette et graphisme : CAUE 22

© CAUE des Côtes d'Armor, 2020

CAUE 22 - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor

29 avenue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc

tél. 02 96 61 51 97 - www.caue22.fr

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>